

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 JUIN 2012

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

VIREMENTS DE CREDITS

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que les crédits prévus à certains articles du budget assainissement de l'exercice 2012 étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits (titres annulés pour la somme de 300,00 euros). Le Conseil municipal les approuve à l'unanimité.

ASSURANCE : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 613,40 euros correspondant au règlement du bris de vitrage salle Heramen.

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR COMPLEMENT D'ETUDE POUR LE PPRI

Monsieur le premier adjoint présente au Conseil municipal les devis concurrents pour l'expertise du PPRI de la Rionne Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, le bureau d'études Géo Plus Environnement pour un montant de 2 320 euros H.T.

ASSAINISSEMENT : FIXATION PARTICIPATION POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Le montant de la Participation pour Assainissement Collectif (PAC) est fixé, à l'unanimité, à 1 800 € par logement raccordé et logement existant (extension de réseau).

SDED : RACCORDEMENT AU RESEAU - RUE DU CIMETIERE

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour le raccordement au réseau - Rue du Cimetière.

pour extrait
en Mairie, le 11 juin 2012
le Maire,